

La femme à la Foire de Bâle : [1ère partie]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **38 (1950)**

Heft 776

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATEUR DU JOURNAL Emilie GOURD RÉDACTION M ^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M ^{lle} Renée BERGUER, 138, route de Chêne	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.) Abonnement de soutien 8.— Le numéro 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date

On ferait beaucoup de choses si l'on en croyait moins d'impossibles.

SHAKSPEARE

JUBILÉ DE L'ALLIANCE

Le temps maussade et froid n'a pas empêché les membres de nos 230 sociétés féminines suisses d'accourir à Berne, dès le 22 avril, pour assister à la 49^{me} assemblée des déléguées et, le dimanche 23, à la célébration du cinquantenaire de leur fédération, l'Alliance.

49^{me} Assemblée des déléguées.

A 14 h. 30, dans la salle du Grand Conseil de l'Hôtel de Ville, si heureusement restauré, on avait déjà envahi toutes les places et au-delà, lorsque la présidente, Mme Haemmerli-Schindler souhaita la bienvenue aux invités et à l'assistance, en ouvrant la séance. Les procès-verbaux et rapports rapidement approuvés, une courte discussion suivit la présentation du budget par la trésorière, Mlle A. Martin (Berne). Celle-ci demanda instamment à toutes les sociétés de faire un effort à l'occasion du cinquantenaire, en sollicitant leurs membres de faire don d'un franc à l'Alliance ; on recueillerait de cette façon une somme importante qui tirerait notre fédération de ses soucis les plus urgents. Par ailleurs, on compte sur la vente de cartes postales ornées de ravissantes fleurs de montagne pour faire participer le public à l'appel de fonds, puisqu'il semble que la journée des activités féminines n'est pas facile à organiser ou à réussir dans tous les cantons.

Lorsque la présidente eut présenté les cinq nouvelles sociétés¹ qui demandent leur admission et qu'on eut voté sur ce point à l'unanimité, se posa la question de l'augmentation du nombre des membres du comité, autorisée par les statuts. Cet élargissement occasionne des frais supplémentaires de voyage à chaque séance et alourdit un peu le travail, mais Mlle Quinche appuie la proposition afin que la représentation au comité soit aussi large que possible, elle est acceptée par 197 voix contre 51. On passe alors à l'élection des trois nouvelles candidates, lesquelles sont élues : Mmes Inès Bolla proposée par le Lyceum-Club tessinois, Debrit-Vogel (Berne) qui établit des relations indispensables entre l'Alliance et la presse et Mme Egli-Güttlinger (Zurich), représentant la Guilde des coopératrices suisses.

Le projet de règlement qui n'est pas encore prêt est remis à une assemblée ultérieure, on approuve seulement la proposition de fixer à 200 fr. la cotisation unique versée par les membres individuels à vie et de verser aux membres du comité une indemnité de 10 fr. par journée de séance, de 5 fr. par demi-journée et de 10 fr. si l'on est obligé de se loger pour la nuit.

Vint alors la discussion des questions de principe : l'Alliance doit-elle être représentée à la Conférence suisse du travail qui est en train de se constituer afin de main-

tenir la paix sociale, si heureusement préservée dans la guerre et l'après-guerre. Il s'agirait en somme de créer un organisme qui discuterait, entre employeurs et salariés, tous les problèmes avant qu'ils ne se transforment en conflits ouverts (exposés de Mmes Niggli et Carrard). L'assemblée vote son adhésion de principe, après une intervention favorable et remarquée de Mlle Somazzi.

Mme Cuénod de Muralt présente la proposition du Comité national suisse pour une fédération européenne qui offre à l'Alliance une représentation en son sein. Il ne s'agit pas du tout de prendre parti pour le Conseil de l'Europe, mais seulement d'étudier le problème et les difficultés qu'il soulève en Suisse. L'assemblée accepta la proposition.

Il restait bien peu de temps à Mme Eder pour parler du Conseil international des femmes, elle se borna à transmettre les remerciements des différents Conseils étrangers pour l'organisation impeccable, par le Lyceum tessinois et l'Alliance suisse, de la Conférence internationale de Lugano, en juin.

La soirée du samedi soir, avec collation de 480 couverts au Casino, mérite une relation détaillée que nous remettons au prochain numéro de Femmes suisses, mais nous ne voulons pas attendre jusque là pour adresser au Bernischer Frauenbund qui invitait généreusement les déléguées officielles et qui avait assumé l'organisation générale, nos remerciements chaleureux pour la longue préparation de cette fête parfaitement réussie, dont chacune gardera le vivant souvenir.

Cérémonie officielle

La salle du Casino, le dimanche matin s'était parée pour la cérémonie anniversaire : une profusion de plantes vertes, de fraîches verdure et d'hortensias roses, encadraient, sur l'estrade, les membres du comité et le microphone devant lequel les orateurs se succédèrent. D'entrée, un jeu d'orgue de Frau Carola Schmidt, puis le Berner Frauenchor, sous la direction de M. Fritz Burkhard, se fit beaucoup apprécier.

Mme Haemmerli-Schindler, présidente, décrivant le chemin parcouru pendant ce demi-siècle d'existence de l'Alliance, put montrer que notre vaste fédération féminine, aux destinées de laquelle elle préside depuis un an, est restée fidèle aux principes adoptés par les fondatrices, elle put aussi faire l'éloge de la collaboration équitable et harmonieuse qui s'établit entre les différentes parties de la Suisse.

Parmi les tâches que l'Alliance doit accomplir maintenant, se trouve l'étude des lois et des projets des autorités qui ont une influence sur la situation de la femme dans notre pays. Pour rendre nos concitoyennes conscientes de leurs responsabilités, il ne faut pas négliger, à côté de leur éducation de femmes et de mères, l'éducation civique qui est encore insuffisante. On aurait besoin de créer un comité féminin consultatif s'occupant des questions alimentaires, comme il en a existé pendant la guerre (1939-1948), le contact étant, sur ce point, trop rare actuellement.

La collaboration féminine doit s'intensifier dans les questions sociales et culturelles aussi bien que dans la presse, la radio et le cinéma.

Mais il ne suffit pas que la femme se préoccupe seulement de son foyer ou de sa profession, elle doit chercher toujours plus à étendre son horizon spirituel et son action solidaire avec les autres femmes,

les autres hommes de son pays et du monde.

La vice-présidente, Mme Cuénod de Muralt (Vaud), parlant en français, mit l'accent sur la valeur du travail des groupes locaux : ceux-ci ne sont pas, dans leurs rapports avec l'Alliance, subordonnés à la représentation de leurs centrales cantonales, ils peuvent individuellement être membres de la Fédération et agir directement. « Pour bien aimer et servir son pays, il faut, dit-elle, être fortement enraciné dans une parcelle de son sol ».

M. Petitpierre, président de la Confédération, vint en personne apporter les félicitations du Conseil fédéral. Bien qu'il soit personnellement partisan des droits politiques féminins, il préféra, à cette occasion, s'attacher à montrer que, malgré ce retard de nos institutions politiques à l'égard des femmes, celles-ci ont depuis cinquante ans, remporté des succès et peuvent se prévaloir d'un beau passé d'action efficace. Des portes se sont ouvertes sur le plan professionnel, sur le plan social, et même dans la vie publique, non seulement la voix des femmes est entendue, mais ses avis sont sollicités, dans les commissions fédérales. Enfin la collaboration est complète dans le domaine de la charité et de l'entraide internationale. M. Petitpierre appelle de ses vœux une collaboration toujours plus étroite avec les autorités, pour le plus grand bien du pays.

Après ce discours que certaines ont trouvé quelque peu optimiste, Mlle Stucki — sœur du Ministre qui était présent ainsi que Mme Stucki, Mme Petitpierre, M. le conseiller fédéral Rubattel — fit un exposé sur « Individu et communauté ». Il peut y avoir conflit entre le désir de l'individu de développer sa personnalité et son désir de servir la communauté. Mlle Stucki sut montrer comment on peut et on doit développer sa personnalité dans le désir de se mettre au service de tous et comment on peut harmoniser ces deux tendances, qui se heurtent souvent dans la conscience féminine.

La femme à la Foire de Bâle

Comme chaque année, l'œuvre des femmes à la Foire suisse est des plus importantes et l'on ne saurait compter toutes les mains actives qui ont travaillé pendant toute l'année, pour produire ces chefs-d'œuvre, grands ou petits que le visiteur indigène ou étranger admire et qui sollicitent ses achats. Dans toutes les branches les femmes sont actuellement occupées et leurs mains habiles, comme leurs doigts agiles, se manifestent partout. On peut vraiment dire qu'il n'y a pas une branche dans notre industrie ou dans le commerce, où les femmes ne sont pas représentées et qu'on leur doit également la bonne réussite de la manifestation annuelle.

De nombreuses visiteuses, mais aussi des visiteurs, s'arrêtent longuement devant l'important stand de l'Institut suisse de recherches ménagères (Zurich, Frankengasse 3) qui est cette année, une vraie nouveauté par son agencement, décoré de nombreuses photographies et de clichés qui rendent compte de son activité. Si jusqu'à présent, il exposait de nombreux articles examinés ou éprouvés au cours de l'année et qui inondaient le marché, il a pris aujourd'hui un tout autre caractère que celui de Foire que les premières organisatrices lui avait donné. Du reste, l'Union suisse des sociétés de ménagères a cédé son bureau d'examen à l'Institut suisse de recherches ménagères et n'a qu'à s'en féliciter, tout en soutenant ses efforts qu'elle apprécie à leur juste valeur, car l'Union publie les rapports de l'Institut, et reproduit volontiers les annonces d'un article ménager dont la bonne facture et l'efficacité ont été reconnues. Les articles examinés portent la marque de qualité Q et ce n'est pas seulement

à la suite d'un examen ou d'une seule épreuve que ce signe lui est décerné. D'aimables démonstratrices occupent le stand de cette année et nous ont raconté qu'une simple petite culotte de bébé, bien combinée, a subi 50 lavages avant d'être déclarée satisfaisante et digne d'être mise sur le marché. Les visiteuses si aimablement reçues se font expliquer en détail tous les avantages de l'article qu'elles veulent acquérir. La lettre Q n'est pas seulement un signe de qualité, mais la garantie que l'article a été examiné au point de vue scientifique, et de mois en mois, les fabricants sont plus nombreux qui ont recours à l'Institut dont l'examen leur est favorable. Jusqu'à présent, beaucoup d'entre eux, voulant éviter les frais qu'occasionne un tel examen, lançaient un article leur semblant bon sur le marché, mais aujourd'hui ils reconnaissent de plus en plus l'efficacité de l'Institut et grâce à lui trouvent de meilleurs débouchés à leurs marchandises.

(Suite en page 3)

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SACONNE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE

